

La mixité sociale et scolaire, grande oubliée des mesures du Ministre

En janvier 2023, Charente Libre dans « L'humeur du samedi » dénonçait sans détour les écarts d'indices de Positionnement Social entre les établissements scolaires de notre département.

Ils existent entre les établissements privés et publics certes : rien d'étonnant tant que l'on continuera de ne pas leur demander des comptes alors qu'ils coûtent.

Mais ils existent aussi et surtout pour ce qui concerne la Charente entre des établissements publics : M. Pallet et les autres collèges charentais, Romain Rolland et son proche voisin P. Mendes France à titre d'exemple.

En relation avec ce constat, les émeutes de Juillet, sans excuser les actes, ont montré à quel point le sentiment de déclassement et d'injustice était fort dans certains territoires.

Aujourd'hui, au cœur de l'actualité, la baisse des résultats des évaluations PISA de nos élèves en corrélation directe avec la classe sociale (devrait-on dire la caste sociale de ces derniers ?) doit nous alerter.

Aussi, nous ne commenterons pas ici les mesures proposées par Monsieur Le Ministre Gabriel ATTAL. Elles sont aux antipodes de notre projet pour l'école. Elles sont destinées à séduire sans pour autant avoir fait leur preuve.

Cependant, élément remarquable, Gabriel ATTAL ne dit rien et ne fait rien de la mixité sociale et scolaire dont il n'est plus à démontrer que c'est un levier déterminant pour la réussite scolaire et pour le renforcement du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

Pire encore, alors qu'il faudrait rassembler, il propose de trier, classer et séparer. Si seulement cela était efficace.

L'Unsa Education et le SE Unsa de la Charente, depuis plusieurs années déjà, ont toujours affirmé que les fermetures d'établissements et les restructurations ne devaient pas être un sujet tabou et que la question du réseau des collèges mais également de celui des écoles ne devait pas être observée par le prisme de la crainte, de l'angoisse du changement.

Car c'est justement la pérennisation d'un réseau qui a peu évolué depuis plus de 40 ans qui conduit à ces écarts énormes, avec les conséquences que l'on connaît en terme de faits de société et de réussite des élèves.

Si le ministre refuse de s'en emparer, c'est donc désormais aux pouvoirs publics locaux d'inverser la tendance, d'oser une politique courageuse pour peu que la contractualisation des moyens avec le rectorat soit possible.

Il ne suffira pas de refaire la carte de l'éducation prioritaire pour intégrer les quartiers politique de la ville (Ma Campagne - La Grand Font - ...) et nous l'espérons, d'autres territoires en milieu rural (qui connaissent la réalité des REP et REP+ sans les moyens), il faudra aussi conduire le mouvement inverse pour diversifier, faire se rencontrer.

Il n'est pas interdit de rêver, il est surtout urgent de réfléchir et construire ensemble.

A Angoulême, le 12 décembre 2023,

Les représentants du SE Unsa et de l'Unsa Éducation Charente.